



Bièvre-Valloire : vers un développement durable face à la périurbanisation

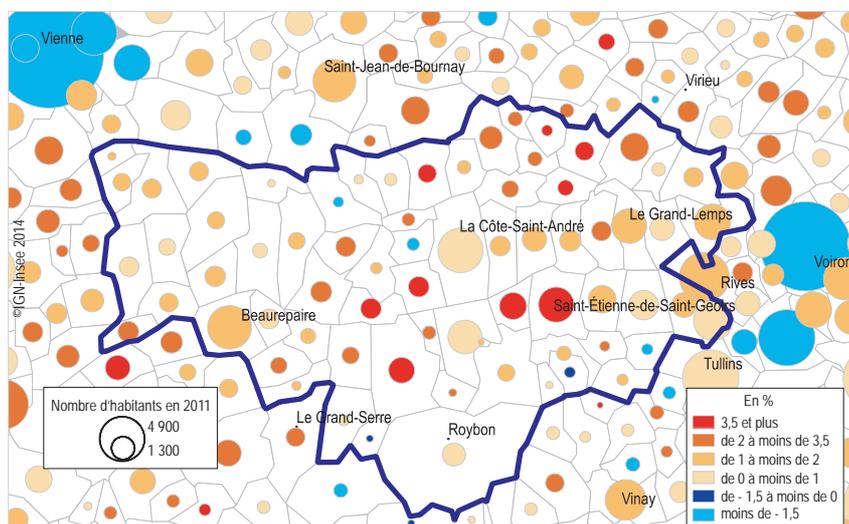
Territoire en voie de périurbanisation, Bièvre-Valloire connaît une vigueur démographique certaine du fait d'une attractivité retrouvée. Maîtriser ce nouvel élan avec le développement d'une offre de services et de logements collectifs adaptés au fort renouvellement de population composée de familles avec enfants constitue un enjeu d'importance. Le développement économique durable du territoire est un deuxième défi. Pour soutenir la vie locale et limiter les nombreux déplacements domicile-travail, le territoire cherche à renforcer l'économie de proximité. Il s'agit aujourd'hui de favoriser la diversité des activités tout en maintenant l'emploi dans le secteur historique de l'industrie. En conséquence, l'emploi présentiel prend progressivement de l'ampleur. La préservation de l'environnement naturel est la troisième préoccupation du territoire. Fort d'une nature diversifiée et d'une richesse biologique certaine, il présente une identité agricole particulière. Le développement du tourisme passe par l'augmentation d'une capacité d'accueil encore insuffisante aujourd'hui.

Antonio Sedeno, Henri Lavergne (Insee)

En s'étirant d'ouest en est sur près de 45 kilomètres, le territoire de Bièvre-Valloire relie la vallée du Rhône au parc naturel régional de la Chartreuse. Cet espace est respectivement bordé au nord et au sud par les massifs forestiers des Bonnevaux et des Chambaran et se compose, en son centre, d'une vaste plaine agricole. Composé de 70 communes, il totalise une population de 72 500 habitants en 2011. Depuis 1999, le territoire a gagné 14 100 habitants, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de + 1,8 %, plus élevée que dans la zone de référence* (+ 1,2 %). Cette évolution démographique est un peu plus affirmée parmi les communes situées le long de la RD519 et à proximité de l'aéroport Grenoble-Isère, au centre-est du territoire. Bièvre-Valloire est plus dense que la zone de référence (83 habitants par km² contre 70).

1 Une population faiblement concentrée

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Au 1^{er} janvier 2014, le territoire correspond à la réunion de trois communautés de communes : Bièvre-Isère, Bièvre Est et le territoire de Beaurepaire. Sa population se concentre principalement autour de quelques bassins de vie de taille restreinte et homogène tels que ceux de Beaurepaire, de la Côte-Saint-André ou de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Une vigueur démographique certaine

Entre 1962 et la fin des années 90, l'évolution de la population en Bièvre-Valloire était similaire à celle des autres territoires composant la zone de comparaison. Mais au tournant des années 2000, cette croissance est devenue plus soutenue (entre 1999 et 2011 : + 22,7 % contre + 14,6 %).

La périurbanisation gagne progressivement le territoire ; 77,8 % de la population réside dans un espace à dominante urbaine (contre 68,5 % pour le "type rural"). La proximité géographique de Grenoble, Vienne ou encore de Bourgoin-Jallieu et Lyon, tout autour du territoire, explique ce phénomène avec de nombreux actifs résidents travaillant dans l'un ou l'autre de ces pôles urbains.

C'est principalement à l'est, sur la communauté de communes de Bièvre Est, que cette vigueur démographique est la plus sensible. Ainsi, les communes du territoire appartenant à la couronne périurbaine grenobloise connaissent une croissance de population de + 9,1 % sur la dernière période quinquennale (2006-2011) contre + 6,1 % pour la zone de référence.

En l'espace de cinq ans, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (3 034 habitants en 2011), cinquième commune du territoire, gagne près de 500 habitants (taux annuel moyen de + 3,7 %). La commune de La Côte-Saint-André, plus centrale, affiche une croissance moindre (+ 1,0 %) mais reste toujours la commune la plus peuplée avec 4 886 habitants en 2011, suivie de Beaurepaire avec 4 648 habitants.

Maîtriser son attractivité en adaptant les services et équipements aux nouveaux besoins de la population

À l'image des territoires rhônalpins de type "rural", Bièvre-Valloire est redevenu

2 Six mille habitants supplémentaires en cinq ans

Carte d'identité du territoire

	Bièvre-Valloire		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	66 571	72 519	1 161 190	1 229 289	6 283 541
Poids dans la région (%)	1,1	1,2	19,3	19,6	///
Densité (hab./km ²)	76	83	67	70	144
Nombre de communes	70	70	1 179	1 179	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	78,0	77,8	68,0	68,5	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	31,8	31,9	30,1	29,8	31,6
Part des 65 et plus (%)	15,6	16,1	17,8	18,4	16,5
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,04	1,98	1,69	1,62	1,92

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale) et Direction Générale des Collectivités Locales

un territoire attractif. Entre 2006 et 2011, les mouvements migratoires, avec un solde positif de 4 250 personnes, contribuent à hauteur de 75 % à l'augmentation de la population. Cette croissance est une rupture par rapport aux décennies précédentes.

Depuis les années 2000, le solde naturel contribue lui aussi à la croissance de la population, avec près de 900 naissances par an en moyenne, contre 630 durant les années 90. Mais, du fait du départ des jeunes pour la poursuite de leurs études, la population âgée entre 20 et 35 ans est proportionnellement moins nombreuse que dans la zone de référence. Bièvre-Valloire ne compte en effet aucun établissement d'enseignement supérieur et relativement peu de lycées et collèges (respectivement 9 et 8 au total).

Répondre plus facilement à la demande par la construction de logements collectifs

Ces départs sont toutefois compensés, et même dépassés, par l'arrivée massive de jeunes actifs de la même classe d'âge et d'une part importante de familles avec enfant(s) (47 % des nouveaux ménages arrivants contre 37 % dans la zone de référence). Avec près de 20 % de nouveaux arrivants, Bièvre-Valloire se distingue par le fort renouvellement de sa population, cette part étant nettement supérieure à celle de la zone de référence (15 %). Le vieillissement de la population est aussi moins rapide dans le territoire que dans ceux de comparaison.

Les échanges migratoires s'effectuent essentiellement avec les métropoles grenobloise et lyonnaise avec comme soldes respectifs, + 2 900 et + 1 000 personnes. Les migrations résidentielles internes au territoire restent relativement faibles.

En 2011, Bièvre-Valloire compte 32 650 logements dont 28 650 résidences principales. Pour répondre à l'augmentation de population, le nombre de résidences principales a connu, entre 2006 et 2011, une évolution sensible de + 11 % (contre + 8 % pour la zone de référence), à travers notamment une construction soutenue de maisons individuelles. Le prix du foncier, plus accessible que dans des territoires résidentiels "concurrents", est un facteur d'attractivité déterminant. L'habitat collectif est désormais encouragé sur le territoire afin de mieux maîtriser l'artificialisation des terrains.

Un apport migratoire de population à l'origine de nombreux déplacements domicile-travail

Excédentaires, les flux migratoires sont de même ampleur pour toutes les catégories d'actifs allant des ouvriers aux professions intermédiaires. L'impact migratoire sur la population des cadres, moins nombreux, est néanmoins plus fort (+ 18 % en cinq ans). Sectoriellement, les actifs relevant du tertiaire sont de plus en plus présents sur le territoire.

Parmi les actifs, la nouvelle population est plus jeune, plus qualifiée et

3 Le nombre de résidences principales augmentent sensiblement

Caractéristiques des logements

	Bièvre-Valloire			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Résidences principales	28 645	87,8	+ 11,1	81,0	+ 8,1
Résidences secondaires	1 455	4,5	- 13,5	10,5	- 3,4
Logements occasionnels	66	0,2	- 9,0	0,5	- 16,4
Logements vacants	2 475	7,6	+ 56,7	8,0	+ 26,9
Ensemble des logements	32 642	100,0	+ 12,1	100,0	+ 7,9

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

* Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". La Bièvre-Valloire est comparée au territoire de type "rural". Cette zone de référence est constituée de la Vallée de la Drôme-Diois, de la Drôme des collines, de l'Ardèche Méridionale, des Monts du Lyonnais, d'Une Autre Provence, du Sud Grésivaudan, de la Bresse-Revermont-Val de Saône, du Vals du Dauphiné-Nord Isère, de l'Avant Pays Savoyard Chartreuse, du Beaujolais, du Forez, du Pilat, du Bugey et de la Bièvre-Valloire.

relativement diplômée (30 % détient un diplôme de niveau universitaire). Ce sont souvent des "navetteurs". Ainsi, près d'un actif sur deux issu de ces nouveaux ménages arrivants exerce en dehors du territoire de Bièvre-Valloire contre un peu moins d'un quart des travailleurs déjà présents.

Face à l'afflux de nouvelles populations, le territoire projette de diversifier son offre de services dont l'offre locale de soins

Les territoires à l'est d'un axe nord-sud situé au niveau de la commune de la Côte-Saint-André, bénéficient d'un niveau d'équipement plus élevé et de temps d'accès plus courts vers les différents types d'équipement. Le maillage en équipements et services est plus "distendu" près de Beaurepaire, commune qui joue le rôle de bourg-centre sur la partie ouest de Bièvre-Valloire.

Le territoire profite d'une large gamme de services destinés principalement aux particuliers. Ainsi, les artisans du bâtiment tels que les maçons, menuisiers, plombiers, charpentiers ou électriciens sont présents dans de nombreuses communes.

Mais les besoins essentiels en alimentation et en soins restent par contre moins bien couverts dans les communes de moins de 500 habitants. Celles-ci se distinguent par la quasi-absence d'épicerie-supérette (21 en 2007, 25 en 2013), de boulangerie, de boucherie-charcuterie. Ce faible niveau d'équipement rend indispensable l'utilisation d'un véhicule personnel. Les commerces de vêtements, de produits électroménagers, de meubles, d'articles de sports et de loisirs ou d'optiques sont également rares. Au niveau des équipements de santé, pour un territoire à la population adulte jeune, l'absence de maternité est notable. En 2014, un établissement d'accueil des personnes déficientes mentales a ouvert ses portes. Aussi, les acteurs du territoire projettent de diversifier l'offre locale de soins mais aussi l'offre culturelle et de loisirs.

Le développement économique durable du territoire est un deuxième enjeu

Bièvre-Valloire affiche, depuis la crise économique en 2008, un rythme de croissance du nombre de demandeurs d'emploi plus rapide que celui de la zone de référence : + 30,7 % entre 2006 et 2011 contre + 19,0 %. Le taux de chômage y reste cependant plus faible, en dessous des 10 % en 2011.

Le territoire offre 66 emplois pour 100 travailleurs présents (81 pour 100 dans la zone de référence). Ce taux de couverture de l'emploi s'est davantage

4 Une part importante de maisons individuelles

Caractéristiques des résidences principales

	Bièvre-Valloire			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	23 684	82,7	///	73,9	///
Appartements	4 860	17,0	///	25,4	///
Autres	101	0,4	///	0,7	///
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	21 135	73,8	+ 11,9	66,5	+ 9,6
Locataires d'un logement vide non HLM	4 560	15,9	+ 14,0	20,9	+ 7,5
Locataires d'un logement vide HLM	2 132	7,4	+ 2,9	9,1	+ 4,6
Locataires d'un logement meublé	167	0,6	+ 10,2	1,0	+ 0,3
Logés gratuitement	652	2,3	- 2,5	2,5	- 7,5
Ensemble des résidences principales	28 645	100,0	+ 11,1	100,0	+ 8,1

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

dégradé pour les cadres. La plus grande mobilité de cette catégorie d'actifs engendre au final un accroissement des déplacements pendulaires ; près de 68 % d'entre eux travaillent en dehors du territoire contre 61 % dans la zone de référence. À l'inverse, 6 000 ouvriers ont la possibilité d'occuper un emploi dans la zone.

Au final, l'attractivité économique reste inférieure à celle de la zone de référence. Les échanges d'actifs avec les territoires alentours sont déficitaires de 10 300 travailleurs, principalement dans la communauté de communes de Bièvre Est (- 4 300 emplois).

Les résidents de Bièvre-Valloire sont ainsi nombreux à travailler en dehors de la zone (15 600 au total) et la moitié d'entre eux effectue une distance supérieure à 30 km, soit 6 kilomètres supplémentaires par rapport à la zone de référence. Ces déplacements lointains s'effectuent majoritairement en direction de Grenoble avec 1 700 sorties d'actifs puis vers Vienne, Lyon et Bourgoin-Jallieu.

En 2011, un peu plus de 5 300 actifs résidant hors du territoire viennent

occuper un emploi en Bièvre-Valloire, ce qui représente aussi une augmentation de 39,7 % depuis 1999. Ces actifs proviennent surtout des communes de Voiron, de Rives ou de Grenoble.

L'éloignement entre les principaux pôles économiques rend nécessaire l'utilisation de la voiture pour se déplacer. En effet, seulement deux gares jalonnent le territoire de Bièvre-Valloire (Châbons et le Grand-Lemps à l'est). Ce trait caractéristique démontre d'une certaine manière le relatif enclavement de cet espace et limite de fait les solutions alternatives à la voiture.

Ainsi, pour soutenir la vie locale et limiter les nombreux déplacements domicile-travail, les acteurs locaux cherchent à renforcer l'économie de proximité : accompagnement et aide à la création ou à la reprise des activités et au développement de l'économie sociale et solidaire.

Secteur d'activité historique en Bièvre-Valloire, l'industrie est toujours présente

La forte spécificité du territoire dans le secteur de la fabrication de produits

5 De nombreux échanges domicile-travail entre territoires

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	28 859	100,0	30 664	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	14 526	50,3	15 077	49,2
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	6 783	23,5	6 740	22,0
Travaillant en dehors de la zone	14 333	49,7	15 586	50,8
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	19 502	100,0	20 405	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	14 526	74,5	15 077	73,9
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	4 976	25,5	5 328	26,1
Nombre d'emplois/ nombre d'actifs	0,68	///	0,67	///

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

informatiques, électroniques et optiques ne s'explique que par la présence à Brézins du plus gros établissement du territoire avec ses 390 salariés. Appartenant à une filiale du groupe pharmaceutique Fresenius Kabi, elle comprend une unité R&D et produit par ailleurs des appareils et dispositifs médicaux.

Les autres établissements industriels importants en termes d'effectifs, sont spécialisés dans la fabrication d'emballages, de bouteilles métalliques et la transformation du métal, ou encore la production de béton préfabriqué et de canalisation en polyéthylène pour le BTP.

Maintenir les emplois industriels tout en favorisant une diversification des activités

Au fil du temps, le poids de l'industrie a fortement décliné au profit des activités tertiaires et de la construction, jusqu'à présenter en 2011 la même répartition sectorielle que dans le référentiel. En 1975, en Bièvre-Valloire, l'emploi industriel représentait 43 % de l'emploi total (34 % dans la zone de référence) : il s'est progressivement abaissé à 21 % en 2011. L'industrie emploie 4 100 salariés, dont la moitié dans des établissements de moins de 50 salariés, une spécificité du territoire. Construction et tertiaire réunissaient 35 % de l'emploi en 1975 (respectivement 45 %) pour atteindre 73 % de l'emploi en 2011.

L'activité économique générée par la présence sur le territoire de l'aéroport de Grenoble-Isère, situé principalement sur la commune de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, mérite aussi d'être signalée. Avec plus de 300 000 passagers transportés par an, il est le deuxième aéroport régional.

Le territoire bénéficie aujourd'hui d'une bonne vitalité économique ; le rythme de créations d'établissement est plus soutenu que dans la zone de référence. De plus, cette vitalité s'oriente de préférence vers les entreprises relevant du secteur du commerce et autres services marchands ou de l'administration. Ainsi, l'emploi présentiel prend progressivement de l'ampleur.

Préserver l'environnement tout en augmentant la capacité d'accueil touristique

Les années 2000 ont connu, en Bièvre-Valloire, une accélération de la conversion des terres agricoles et naturelles en terres artificialisées. Aujourd'hui, les projets de territoire visent à maîtriser l'urbanisation : préservation du foncier agricole, densification des centres bourgs, encouragement des habitats collectifs.

Le territoire comporte une nature et une richesse biologique très diversifiées : les massifs boisés et leurs zones humides, les grands espaces agricoles, 138 espèces végétales (rossolis à feuilles rondes, mâche à oreillette, lythrum à feuille d'hysope,...) et animales (vanneau huppé, busard cendré, œdicnème criard,...) remarquables. Ce capital environnemental de qualité doit être préservé face au phénomène de périurbanisation et au développement économique. De nombreuses zones sont concernées par la pollution aux nitrates, les inondations ou encore les coulées de boue, comme en témoignent les nombreux arrêtés préfectoraux pris depuis 1982 sur le territoire. L'enjeu est la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, de la qualité des sites et des paysages et la préservation de la qualité de l'eau.

Le souci de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie font partie des préoccupations des acteurs locaux au même titre que l'attractivité touristique. Malgré de réels atouts (qualité des paysages, activités de randonnées et de pêche), Bièvre-Valloire offre, jusqu'à aujourd'hui, une faible capacité d'accueil des touristes, trois fois moins que dans la zone de référence. Ce manque provient à la fois du faible nombre d'hôtels et de campings (9 hôtels et 4 campings pour un total de 120 chambres et 267 emplacements) mais aussi de leurs tailles plus restreintes. Le projet de construction d'un village de vacances sur la commune de Roybon prévoit toutefois la création de 1 000 cottages pour une capacité d'accueil de 5 600 personnes, sur une superficie de 200 hectares.

Maintenir l'identité agricole du territoire en assurant le renouvellement des exploitations

À travers une mosaïque de cultures céréalières et autres plantes occupant les deux-tiers du territoire (contre 46 % pour la zone de référence), Bièvre-Valloire offre la vision d'un espace rural. Depuis 2000, le secteur agricole se distingue par un mouvement de concentration moindre des exploitations, ainsi que par un appel de main-d'œuvre salariée hors du cercle familial et non-saisonnier. Au total, 300 salariés permanents travaillent en 2010 dans les champs. Dans le même temps, les chefs d'exploitation sont plus âgés : un quart d'entre eux ont plus de 60 ans contre 21 % pour le référentiel.

Entre 2006 et 2011, les 770 agriculteurs exploitants restants ont vu fondre leur effectif de 350 personnes. Malgré le visage agricole et l'importance foncière des terres arables de Bièvre-Valloire, la part de l'emploi agricole reste légèrement en retrait par rapport à l'ensemble des territoires "ruraux" de la région (5 % contre 6 %).

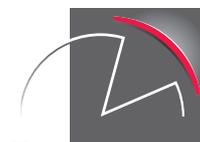
Aussi, Bièvre-Valloire vise aujourd'hui le maintien d'une agriculture forte, avec des filières structurées, et soutient les circuits courts. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.



Insee
Mesurer pour comprendre

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Le Pilat, Saint-Étienne Métropole, la Dombes, Grenoble-Alpes Métropole, Vals du Dauphiné, Bresse-Revermont-Val-de-Saône, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Pays du Forez, Belledonne.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)

ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)

© Insee 2014